

313

DA24.3

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–
Bout-de-l'Île

6212-09-066

**Extrait de procès-verbal
Séance ordinaire du Conseil de la MRC
14 mai 2014**

SONT PRÉSENTS

M. Gaétan Morin, préfet, maire de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Mme Roxanne Turcotte, conseillère de comté, mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci
MM Atchez Arbour, conseiller de comté, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Gilles Arbour, représentant de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Martin Bordeleau, conseiller de comté, maire de Saint-Côme
Sylvain Breton, conseiller de comté, maire d'Entrelacs
Normand Champagne, conseiller de comté, maire de Saint-Jean-de-Matha
Joé Deslauriers, conseiller de comté, maire de Saint-Donat
Robert W. Desnoyers, conseiller de comté, maire de Saint-Alphonse-Rodriguez
André Dutremble, conseiller de comté, maire de Saint-Damien
Réjean Gouin, conseiller de comté, maire de Saint-Michel-des-Saints
Bruno Guilbault, conseiller de comté, maire de Rawdon
Normand Laporte, conseiller de comté, maire de Sainte-Béatrix
Gyslain Loyer, conseiller de comté, maire de Saint-Félix-de-Valois
Richard Rondeau, conseiller de comté, maire de Saint-Zénon
Michel Surprenant, conseiller de comté, maire de Chertsey

EST ABSENTE

Mme Lyne Arbour, secrétaire-trésorière et directrice générale

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

Mmes Hélène Fortin, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe
Stéphanie Vezeau, adjointe exécutive et conseillère en ressources humaines

**COMITE CITOYENS SOUS HAUTE TENSION – DEMANDE DE POSITIONNEMENT
CONCERNANT LA LIGNE 735KV CHAMOUCOUANE-BOUT-DE-L'ILE**

CM-154-2014 Soumisse : Le Comité citoyens sous haute tension demande à la MRC de Matawinie d'adopter une résolution pour clarifier le refus de l'implantation d'une nouvelle ligne électrique sur le territoire.

Considérant le projet d'Hydro-Québec de relier le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-L'île par l'ajout d'une ligne de transport d'énergie de 735 KV;

Considérant que dans les différents scénarios de tracés de ladite ligne, le territoire de la MRC de Matawinie est visé par le projet;

Considérant que plusieurs contraintes naturelles et anthropiques sont présentement sur le territoire, particulièrement dans le sud de la MRC;

Considérant la difficulté de trouver un tracé de moindre impact dans le sud du territoire;

Considérant la résolution 14-71 de la municipalité de Rawdon refusant tout passage de la ligne de transport d'énergie sur son territoire;

Considérant que la MRC de Matawinie a appuyé les démarches des MRC voisines ainsi que celle de la Municipalité de Rawdon;

Considérant que ce projet d'Hydro-Québec constitue un enjeu important ayant des impacts environnementaux, territoriaux et sociaux;

Considérant qu'en raison de l'ampleur des équipements à construire et du projet lui-même, il est nécessaire que le projet soit justifié à la population;

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

**Extrait de procès-verbal
Séance ordinaire du Conseil de la MRC
14 mai 2014**

**COMITE CITOYENS SOUS HAUTE TENSION – DEMANDE DE POSITIONNEMENT
CONCERNANT LA LIGNE 735KV CHAMOUCOUANE-BOUT-DE-L'ILE**


CM-154-2014 - (suite)

Considérant que malgré plusieurs demandes effectuées auprès d'Hydro-Québec, à ce jour, le Conseil de la MRC de Matawinie considère que le projet n'est pas justifié;

Considérant qu'il s'agit d'un projet d'envergure nationale dont les enjeux sont provinciaux et qu'en conséquence, il doit être justifié, par la haute direction d'Hydro-Québec, que Lanaudière constitue le tracé optimal et que ladite ligne est nécessaire et justifiée;

Considérant que les justifications d'Hydro-Québec ont évolué dans le temps et que le discours n'a pas été constant et cohérent depuis le début;

En conséquence, il est proposé par M. Gyslain Loyer, appuyé par M. Michel Surprenant et résolu unanimement que le Conseil de la MRC de Matawinie s'oppose au passage de la ligne 735 KV sur son territoire et que cette résolution soit transmise à Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, aux députés de la région lanauoise ainsi qu'aux hauts dirigeants de chaque section d'Hydro-Québec.



Hélène Fortin
Secrétaire trésorière et directrice générale adjointe
/sv

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 20^e jour de mai 2014

**RÉSOLUTION SUJETTE À RATIFICATION
PAR LE CONSEIL DE LA MRC DE MATAWINIE**